



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET D'ILLE-ET-VILAINE

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Rennes, le 9 septembre 2016

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Risque de sécheresse en Ile-et-Vilaine : économisons l'eau !

**L'Ile-et-Vilaine est placée en état de vigilance sécheresse dès aujourd'hui 9 septembre. Si aucune mesure de restriction ne s'applique pour l'instant, les comportements citoyens sont vivement recommandés.**

Une pluviométrie plus faible que la normale en juillet et août, associée à des températures plus élevées que la moyenne, entraîne un **niveau des ressources en eau inférieur aux normales de saison et dont la baisse est rapide.**

Compte-tenu de cette situation, le Préfet a pris un arrêté de Vigilance Sécheresse pour l'Ile-et-Vilaine, à compter du 9 septembre.

Il se traduit par une surveillance accrue du niveau des ressources en eau par les services de l'État et la réunion régulière d'un comité sécheresse rassemblant professionnels, associations et pouvoirs publics.

**Par ailleurs, chacun est invité à faire preuve de civisme et à adopter une conduite éco-responsable pour éviter tout gaspillage d'eau.**

Notamment, il est recommandé de :

- surveiller son compteur d'eau pour éviter les fuites
- ne pas faire tourner les lave-linge ou les lave-vaisselle à moitié vides
- ne pas laisser couler l'eau en permanence pendant la toilette
- préférer les douches aux bains
- éviter le lavage des voitures à grandes eaux et préférer les lavages à haute pression
- ne pas remplir les piscines gonflables
- ne pas arroser les pelouses
- limiter l'arrosage des espaces verts et terrains de sport
- optimiser l'usage de l'eau dans les process industriels
- irriguer préférentiellement en début ou fin de journée.

En cas d'évolution défavorable du niveau des ressources, des restrictions d'usages pourraient être imposées.

**Contact presse :**

Communication : Anaïs MAILHÉ – 02 90 02 32 88